

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 30 octobre 2023

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 23/10/2023

Présents : 7

L'an deux mille vingt-trois et le trente octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART

Votants : 11

Pour : 11

Présents : Caroline MITOUART, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER, David MASCRET

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés : Alexandre PRESTAIL par Freddy BESSE, Grégory HAVEL par Monique DE BROUWER, Benoît BENSCH par Morgan BOURDON, Brigitte GONON par Matthieu DEBLED

Excusés :

Absents : Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE

Secrétaire de séance : Freddy BESSE

Objet : Tarification et règlement des locations de salles et vaisselle - DE_2023_037

Madame le Maire expose que les tarifs de locations des salles n'ont pas été modifiés depuis 2017.

Les coûts de fonctionnement (hausse de l'électricité, des charges générales, des travaux, etc...) amènent à une réévaluation des tarifs de location des salles polyvalentes, tout en conservant une attractivité du service et du prix.

Présentation des nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2024 :

Habitant (administré de Montaigu) - Association (association de Montaigu) - Extérieur (administré et association hors de Montaigu)

Du 1^{er} mai au 30 septembre :

Salle 1 (50 personnes) : Habitant : 200 € - Association : 50 € - Extérieur : 400 €

Salle 2 (150 personnes) : Habitant : 350 € - Association : 200 € - Extérieur : 650 €

Salles polyvalentes (salles 1 et 2) (200 personnes) : Habitant : 450 € - Association : 250 € - Extérieur : 900 €

€

Du 1^{er} octobre au 30 avril :

Salle 1 (50 personnes) : Habitant : 275 € - Association : 125 € - Extérieur : 475 €

Salle 2 (150 personnes) : Habitant : 425 € - Association : 275 € - Extérieur : 725 €

Salles polyvalentes (salles 1 et 2) (200 personnes) : Habitant : 525 € - Association : 325 € - Extérieur : 975 €

€

Forfait ménage : Si signalement sur état des lieux de fin de location

Salle 1 (50 personnes) : 50 €

Salle 2 (150 personnes) : 80 €

Salles polyvalentes (salles 1 et 2) : 130 €

Option : Forfait lave-vaisselle : 25 €

Vaisselle louée : liste annexée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Donne son accord pour les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024.

RF
PREFECTURE DE LAON

Acte complexe
après dépôt en Préfecture
le 02 / 11 / 2023

Date de dépôt en Préfecture
002-210204756-20231030-DE-2023_037-DE

et publié ou notifié
le 03 / 11 / 2023